

Les titulaires de ce BTS sont formés aux activités techniques, administratives et de communication qui interviennent après la vente d'un véhicule. Ces activités peuvent porter sur le suivi et l'entretien régulier du véhicule, ou au contraire sur sa prise en charge suite à un événement accidentel. Dans ce cas, les techniciens AVA assurent l'accueil et l'information des personnes, établissent le diagnostic des dommages et des dysfonctionnements, coordonnent les interventions de maintenance, assurent l'organisation et l'encadrement des équipes d'intervention.

L'option véhicules transport routier forme les élèves à la réception en atelier, à la planification, à la promotion et à la vente de produits et services complémentaires. Le chef d'unité ou d'équipe prend en charge, de surcroît, la gestion qualité, l'animation d'équipe, l'organisation des activités d'expertise et des relations avec la clientèle. Quant au technicien diagnostic, il est garant du référent technique fourni par le constructeur, du suivi des évolutions, de l'animation et de la formation des réseaux.

Le technicien doit réussir à combiner des compétences technologiques, organisationnelles et relationnelles. Pour être capable d'établir le plan de réparation et d'assurer la remise en service d'un véhicule, des connaissances approfondies en mécanique, hydraulique, pneumatique, électrotechnique avec des notions en électronique sont aussi utiles que des connaissances en informatique (logiciels fournis par les constructeurs). Le respect des exigences en termes de qualité, de sécurité, d'environnement et de la législation est une obligation. Il faut savoir s'adapter en permanence aux nouvelles technologies. Les connaissances en carrosserie sont incontournables

➡ Débutés

Le technicien en après-vente automobile exerce chez des constructeurs, des distributeurs, des loueurs de véhicules et des entreprises utilisatrices. Comme il est susceptible d'exercer les fonctions suivantes : diagnostic, intervention, expertise et conseil, gestion de maintenance, organisation et gestion du service après-vente, ressources humaines et formation, il peut travailler en maintenance de véhicules (dépanneur sédentaire, diagnostiqueur averti, responsable de service après-vente), dans la distribution des véhicules, de pièces de rechange et sous-ensemble (magasinier, responsable logistique), dans le développement de véhicules spécifiques de type utilitaire.

Métiers accessibles :

- Responsable du service après-vente
- Technicien(ne) automobile

➡ Accès à la formation

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

En priorité :

- BAC STI2D
- BAC PRO Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier

➡ Programme

Matières	1 ère année	2ème année
Culture Générale et expression	3h	3h
Langue vivante étrangère - Anglais	2h	2h
Mathématiques	2h30	2h30
Physique - Chimie	2h	3h
Enseignement professionnel (EP) et généraux associés		
• EP STI	16h30	15h30
• EP Economie Gestion	2h	2h
• EP en langue vivante étrangère en co-intervention	1h	1h
• Mathématiques et EP en co-intervention	0h30	0h30
Accompagnement personnalisée	1h30	1h30
Langue vivante 2 (facultatif)	2h	2h

*horaires hebdomadaires

Grille d'examen

Épreuves	Coef.
E1 – Culture générale et expression	3
E2 - Langue vivante : anglais	2
E3 - Mathématiques et Sciences physiques	
Sous épreuve : Mathématiques	2
Sous épreuve : Physique - Chimie	2
E4 - Analyse des systèmes et contrôle des	4
E5 – Gestion d'une intervention	
Sous épreuve : Relation client	2
Sous épreuve : Intervention sur véhicule	5
E6 - Épreuve professionnelle de synthèse	
Sous épreuve : Connaissance de l'entreprise	2
Sous épreuve : Mesure et analyse	5
Epreuves facultatives	
Langue vivante étrangère	-
Engagement étudiant(1)	

(1) Cette épreuve vise à identifier les compétences, connaissances et aptitudes acquises par le candidat dans l'exercice des activités mentionnées à l'[article L. 611-9 du code de l'éducation](#) et qui relèvent de celles prévues par le référentiel d'évaluation de la spécialité du diplôme de brevet de technicien supérieur pour laquelle le candidat demande sa reconnaissance « engagement étudiant ». Épreuve obligatoire à la suite de laquelle intervient l'épreuve facultative « engagement étudiant » : E61 Connaissance de l'entreprise

Descriptif des matières

En plus des enseignements généraux (culture générale et expression ; anglais ; mathématiques ; sciences physiques appliquées), la formation comporte des enseignements professionnels :

- Analyse fonctionnelle, structurelle et mécanique
- Gestion de la relation de service
- Organisation de la maintenance et de l'après-vente
- Technologie et intervention sur véhicules
- Interventions réalisées sur des véhicules pédagogiques de dernière génération.
- Ateliers équipés :
 - D'outils de diagnostic constructeurs et multimarques
 - D'un appareil de contrôle de géométrie de train roulant (avec caméra)
 - D'appareils de climatisation (conformes à la nouvelle réglementation)
 - D'une maquette didactique équipée de réseaux multiplexés
 - Maquette de freinage pneumatique EBS permettant l'analyse et la compréhension de ces systèmes de hautes technicités et d'un banc de freinage (équipé d'un simulateur de charge)

Stages

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 5 semaines (dont une dans un service de carrosserie pour y réaliser une étude de cas) en fin de 1^{re} année et 5 semaines en 2^e année si possible dans la même entreprise. Dans le rapport de stage, pour la première période, l'entreprise et l'immersion du stagiaire dans un service d'intervention sont décrites ainsi que l'étude de cas réalisée en carrosserie. Pour la seconde période, le stagiaire expose les activités menées en se focalisant sur celles liées à la maintenance automobile, à la carrosserie et aux services après-vente de l'entreprise.

Poursuites d'études

- Licence pro Sciences et technologies maintenance des systèmes pluri techniques spécialité organisation et management des services automobiles – CFA des Côtes d'Armor Ploufragan (22)

- Licence pro production industrielle spécialité méthodes de conception et de production avancées – IUT de Metz (57)
- Licence pro Sciences et technologies production industrielle spécialité conception de produits automobiles – IUT d'Orléans (45)
- Licence pro commerce spécialité commerce de matériel de travaux publics et véhicules industriels – IUT de Caen (14)
- Licence pro commerce spécialité technico-commercial en produits et services industriels – IUT de Roanne (42)
- Classe préparatoire technologie industrielle post-bac+2 (ATS) pour intégrer une école d'ingénieur (ISAT Nevers, ESTACA Levallois-Perret) ;
- Diplôme de l'Ecole professionnelle du commerce des réseaux de l'automobile (EPCRA).
- Diplôme d'expert en automobile – Lycée Frédéric Mistral Marseille (13) – Lycée JC Aubry Bourgoin Jallieu (38). Ce BTS permet d'être dispensé des unités A et B (selon annexe III) et de ne justifier que d'un an de pratique professionnelle conformément à l'article 5 b) du décret n° 95-493 du 25 avril 1995 (selon annexe IV). Source : Arrêté du 08/12/2009 publié au JO du 12/01/2010 et au BO du 28/01/2010 NOR ERS0927978A.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables, consultez les guides régionaux "Après le Bac : choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

Où se former

Aude (11)

Lycée Louise Michel - Narbonne (Public) **A**

Gard (30)

Lycée Jules Raimu - Nîmes (Public) **A**

Haute-Garonne (31)

Lycée Joseph Gallieni - Toulouse (Public) **JA**

CFA chambre métiers Haute-Garonne-Muret (Privé sous contrat) **A**

I formation initiale

A formation en apprentissage

 Internat/ Hébergement possible

Pour en savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/> les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)
Vous les trouverez également au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).